

Il m'a paru, il y a quelque temps, que lorsque les Jeux Olympiques sont en même temps les Championnats du monde d'une Fédération Internationale, il ne serait pas juste que la fédération en question reçoive une récompense pécuniaire, car de toute manière, elle compte sur ce Championnat mondial comme l'une de ses principales sources de revenus.

C'est en prévision de ceci que, lors de la Session à Melbourne, j'ai proposé au Comité International Olympique qu'une surtaxe de 5 % soit perçue sur les billets d'entrée aux Jeux, afin d'obtenir ces fonds si nécessaires ; la répartition se ferait comme suit : 2 ½ % au Comité International Olympique et 2 ½ % à la Fédération Internationale régissant le sport

en question. Cette somme d'argent faciliterait énormément la tâche du Comité International Olympique et contribuerait à améliorer l'état des Fédérations Internationales ainsi qu'à les aider à exécuter leurs obligations sans toutefois que cette surtaxe soit assez forte pour entraver la vente des billets.

Une sous-commission du Comité International Olympique est maintenant chargée d'étudier les détails de cette proposition et j'espère que l'aboutissement de ce projet donnera la possibilité au Comité International Olympique et aux Fédérations Internationales d'accomplir leur tâche et d'étendre leur champ d'activité, afin d'atteindre le niveau des exigences de l'an de grâce 1957.

## Le sport féminin aux Jeux Olympiques

par M. François Pietri,  
membre du Comité International Olympique pour la France

C'est à Amsterdam, en 1928, que fut décidée pour la première fois la participation féminine aux Jeux Olympiques, et il n'est pas inutile de rappeler que le Baron de Coubertin s'y était déclaré hostile. Mon intention n'est aucunement d'apprécier — je n'aurais d'ailleurs aucune qualité pour cela — si, du point de vue biologique, moral ou social, le sport féminin est à encourager ou à condamner, mais seulement d'examiner si l'introduction, dans un programme de jeux déjà surchargé, de la concours entre femmes offre un réel intérêt.

\* \* \*

*Nota bene. — Dans l'exposé ci-après, la partie proprement technique a été composée sur les résultats d'Helsinki en 1952. Certains scores meilleurs enregistrés à Melbourne en 1956 ne changent rien à l'ensemble de ma démonstration. attendu qu'une progression analogue, et même plus forte, s'est manifestée, à Melbourne, chez les athlètes masculins. Il sera aisé au lecteur de transposer l'argumentation, mais, pour mieux l'éclairer à ce sujet, nous indiquerons, pour mémoire, dans chaque épreuve, le score de Melbourne.*

\* \* \*

Depuis quelques années déjà, le Comité International Olympique se préoccupe, avec juste raison, d'alléger le programme des Jeux, qui, actuellement, tient à grand-peine dans les limites d'une quinzaine de jours et a même une tendance à les déborder.

Or, pour de nombreux motifs qu'il est inutile de rappeler ici, on ne saurait songer à laisser le calendrier des Jeux s'étendre davantage, ce qui, si l'on n'y remédie pas dès maintenant, sera la conséquence de l'accroissement du nombre de nations participantes et de l'effectif des concurrents inscrits.

On a envisagé plusieurs solutions dont les unes ont été repoussées et les autres adoptées à contre-cœur :

— Suppression des épreuves d'équipe, mais elles sont très attractives et leur disparition nuirait gravement aux recettes du groupement organisateur.

— Réduction du nombre des athlètes à inscrire pour chaque pays ; mais c'est rétrécir la manifestation olympique, en faire un simple championnat de champions et priver certains « espoirs » de la possibilité de se classer et de tenter leur chance.

— Economie des éliminatoires en les faisant disputer avant les Jeux, mais on retombe dans l'inconvénient précédent,

etc...

Personne, jusqu'à présent, en dehors de suggestions purement incidentes et verbales, n'a pris sur lui de proposer la seule mesure susceptible de faire gagner deux ou trois jours sur le programme des épreuves, sans porter atteinte ni aux principes de l'Olympisme, ni à l'éclat des Jeux, ni aux recettes du stade : à savoir la suppression des compétitions féminines.

Entendons-nous : il ne s'agit pas d'exclure les femmes des Jeux, mais au contraire, de les y incorporer plus étroitement, en n'en faisant plus un compartimentage distinct,

autrement dit en les admettant à concourir avec les hommes, quitte à *leur réserver, dans le cadre commun, un classement à part.*

Qu'on me fasse la grâce de penser que je n'obéis ici à aucun complexe de misogynie, alors que, à l'inverse, je suis convaincu que la plupart de ceux qui sont de mon avis et qui n'osent pas le formuler cèdent à un souci de galanterie assez mal placée. En effet, en quoi serait-ce condamner le sport féminin que de tenir le raisonnement suivant : « Les femmes n'ont pas plus de motifs de disputer entre elles des épreuves spéciales aux Jeux Olympiques que les universitaires, les scolaires, les vétérans, les sourds-muets, etc. Que les fédérations, si elles le jugent bon, organisent des championnats féminins comme elles le font, par exemple, pour les universitaires. Qu'un comité national qui estime qu'une femme est digne de le représenter dans certaines épreuves l'envoie concourir avec les hommes... Il n'y a rien là que de fort admissible. Ce qui ne l'est point, c'est d'encombrer les Jeux quadriennaux par des compétitions qui — il-faut avoir la-franchise de l'avouer — n'offrent que très peu d'intérêt sportif et ne rencontrent aucune faveur dans la masse du public » ?

J'ai déjà eu l'occasion, aux sessions de Vienne et d'Helsinki notamment, de hasarder cette suggestion, mais je dois avouer qu'elle ne parut point sourire à la majorité de mes collègues, soit qu'ils cédassent, disais-je, à un vague complexe de courtoisie, soit qu'ils eussent l'impression que les Fédérations d'Athlétisme et de Natation étaient peu favorables à un tel projet.

Souhaitant toutefois que le Comité International Olympique soit, pour le moins, bien informé de la question, je soumetts ci-après aux lecteurs du *Bulletin Olympique*, une étude succincte qui est susceptible de les convaincre, comme je le suis moi-même :

1. Que la suppression des épreuves féminines serait beaucoup plus acceptable et logique, s'il est convenu d'alléger le programme des Jeux, que celle des épreuves d'équipe ou de tel ou tel sport facultatif, dont il a été question dans certains rapports ;

2. que ces épreuves attirent fort peu le public et que leur disparition n'ôterait rien au succès des Jeux ;

3. que (et ceci est le plus important, car le souci essentiel du Comité International Olympique doit être l'exaltation du vrai sport) les épreuves exclusivement féminines n'offrent, du point de vue sportif, qu'un intérêt très médiocre.

C'est sur ce dernier argument que je voudrais m'étendre, car, suivant moi, il domine toute la controverse.

Je me suis appuyé, pour ma démonstration, à la fois sur les résultats enregistrés à Helsinki et sur les records mondiaux antérieurement établis, et j'en ai retiré la constatation qu'il existe, entre le sport masculin et le sport féminin, une différence qualitative tellement écrasante qu'on peut se demander

pourquoi on continuerait à imposer au public olympique un spectacle qui lui fait perdre du temps sans lui apprendre rien qui en vaille réellement la peine.

Passons en revue les différents sports qui comportent des épreuves féminines distinctes :

#### a) ATHLÉTISME

##### 1. 100 mètres plat

Monde : 11,2 (H : 10,1)  
Helsinki : 11,5  
Melbourne : 11,5

Marjorie Jackson (Australie), réalisant le record, a fait 11,5. Or, sur les 71 hommes qui ont disputé les éliminatoires de la même épreuve, il n'y en a eu que deux qui aient été au-dessous de ce score et deux autres qui l'ont égalé.

Jackson aurait donc vu 67 hommes passer devant elle si elle avait couru avec eux.

J'ajoute, que dans la finale masculine, le dernier a fait 10,5. Il aurait donc laissé Jackson à plus de 10 mètres derrière lui.

Autre constatation : la moyenne des éliminatoires masculines est aux environs de 11, alors que la même moyenne féminine est aux environs de 13. Autrement dit, le coureur moyen des 100 m. laisse à 25 mètres derrière lui, soit donc au *quart du parcours*, la coureuse moyenne !...

##### 2. 200 mètres plat

Monde : 23,2 (H : 20)  
Helsinki : 23,4  
Melbourne : 23,4

Observations identiques encore un peu renforcées. La même Jackson, en effet, a établi, à Helsinki, un autre record olympique féminin en parcourant cette distance en 23,4.

Sur les 72 hommes qui ont disputé l'épreuve masculine, seuls 2 (les représentants du Thaïland) ont couru un peu en-dessous de ce score.

Le dernier de la finale masculine a fait 21,3. Jackson, considérée à juste titre comme une gloire de son sexe, aurait été laissée à 30 m. derrière le moins bon des finalistes hommes.

##### 3. Relais de 100 mètres

Monde : 44,5 (H : 39,5)  
Helsinki : 45,9  
Melbourne : 44,5

Couru en 45,9 à Helsinki, par l'équipe des U. S. A. Les hommes (U. S. A.) ont fait 40,1.

Aux éliminatoires, en dehors des Thaïlandais (qui ont tout de même fait 44,5), le plus mauvais relais a été de 42,9. C'est dire que l'équipe recordwomen du monde elle-même aurait été ricanisée par 20 équipes masculines sur 21.

##### 4. 80 mètres Haies

Cette épreuve ne peut se comparer exactement avec celle des hommes, lesquels courent sur 110 mètres. Mais elle aboutirait sensiblement aux mêmes constatations que ci-dessus,

et bien plus accentuées sans doute, puisque l'expérience a fait considérer ces 80 mètres comme un maximum pour les femmes.

#### 5. Saut en longueur

Monde : 6,35 (H : 8,13)  
Helsinki : 6,24  
Melbourne : 6,35

Williams (Nouvelle-Zélande) a fait 6,24.

Or Biffle (U. S. A) a fait 7,57 dans l'épreuve masculine, performance relativement médiocre, le record mondial étant de 8,13.

Se représente-t-on cette différence de près de 2 mètres (soit donc de 25 % !) entre les deux records mondiaux : celui des hommes et celui des femmes ?

Mais pour nous en tenir à Helsinki, sur 27 hommes qui ont concouru dans le saut en longueur, 26 ont fait plus de 6,40. Seul le Thaïlandais dont le score inexistant (5,31) semble avoir été le résultat d'une insuffisance technique manifeste, aurait été battu par Williams.

#### 6. Saut en hauteur

Monde : 1,76 (H : 2,15)  
Helsinki : 1,67  
Melbourne : 1,76

L'écart ici est un peu moins marqué puisque Brand (Afrique du Sud) a fait 1,67 à Helsinki, alors que Davis (U. S. A.) chez les hommes, a fait 2,4.

Il n'empêche que, sur 37 hommes qui ont concouru dans l'épreuve masculine, les 3 plus mauvais ont encore fait 1,70 et auraient donc battu Brand ou égalisé, à quelques centimètres près, le record du monde féminin.

#### 7. Javelot

Monde : 55,48 (H : 85,71)  
Helsinki : 50,47  
Melbourne : 53,40

Zatopeka (Tchécoslovaquie) a fait 50,47, or, le plus faible des 17 hommes qui ont concouru dans l'épreuve masculine a fait 58,28, soit une dizaine de mètres de plus. Et que dire du meilleur Young (U. S. A.), qui a fait 73,78, ou du champion du monde (Danielsen, Norvège) qui a fait 85,71, soit donc 36 mètres de plus que Zatopeka et 30 de plus que la championne mondiale !...

#### 8. et 9. Poids et Disque

Monde : 16,76 et 57,04  
Helsinki : 15,28 et 51,42  
Melbourne : 16,59 et 53,69

Les comparaisons ici sont difficiles, étant donné que les femmes disputent ces épreuves avec un outil moins lourd que celui des hommes.

Mais on notera, pour le poids, que, dans la finale des hommes, 9 de ceux-ci lancent leur poids de 7 kg. 500 plus loin que la championne féminine (Zibine, U. R. S. S.) ne lance le sien de 6 kg. 500, savoir 15,28. Et, quant au champion du monde masculin (O'Brien 1955) il atteint 19,75. L'écart est donc énorme.

Même observation pour le disque. La championne d'Helsinki (Romaskova, U. R. S. S.) fait 51,42. Mais l'écart ici est peut-être moins sensible, puisque :

1. Inness (U. S. A.), avec le disque lourd, fait 55,3 à Helsinki et Gordien, record du monde 1949, a fait 59,28 ;
2. certains hommes n'ont fait à Helsinki, avec le disque lourd, que 38 et 39.

Le disque est donc le seul concours d'athlétisme où il semble que quelques femmes, avec le gros disque, n'auraient pas été déplacées, encore qu'aucune d'elles ne serait certainement parvenue en demi-finale masculine.

#### b) NATATION

##### 1. 100 mètres libre

Monde : 1,2 (H : 55,4)  
Helsinki : 1,6,8  
Melbourne : 1,2

Stöke (Hongrie) a fait 1,6,8.

Sur les 61 hommes qui ont nagé les éliminatoires, le plus mauvais (Inde) a fait 1,10,8 et un autre (Suisse) 1,7,2.

Stöke aurait donc été dépassée par les 59 autres. Quant à la championne du monde, elle aurait pu battre, en plus, le Viet Nam (1,5), Israël (1,5,6) et cinq ou six autres.

Bien entendu, la différence avec les champions hommes est énorme : Scholes (U. S. A.) ayant fait 57,1 et le record du monde étant de 55,4, c'est-à-dire qu'ils auraient laissé les championnes à *mi-parcours*.

##### 2. 400 mètres libre

Monde : 4,54,6 (H : 4,27,3)  
Helsinki : 5,12,1  
Melbourne : 4,54,6

Ici, les performances féminines sont plus méritoires.

En effet Syenge (Hongrie) a fait 5,12,1 tandis que Boiteux (France) a fait 4,30 et le record du monde 4,27,3.

Sur les 51 concurrents masculins, 9 seulement ont nagé moins vite que les championnes. Mais celles-ci n'auraient tout de même pas été en mesure de franchir les éliminatoires des hommes, à l'exception peut-être de la championne du monde.

##### 3. 100 mètres Dos

Monde : 1,10,9 (H : 1,2,2)  
Helsinki : 1,14,3  
Melbourne : 1,12,9

Harrison (Afrique du Sud) fait 1,14,3 (record du monde : Kint, Hollande, 1939 : 1,10,9).

Sur les 38 concurrents hommes d'Helsinki, 4 seulement ont fait un score légèrement inférieur à celui d'Harrison. Le championnat mondial masculin étant de 1,2,2, donc à 15 mètres environ devant la championne du monde féminine. Même celle-ci n'aurait pas franchi les éliminatoires masculines.

#### 4. 200 mètres brasse

Monde : 2,48,5 (H : 2,34,4)  
Helsinki : 2,51,7  
Melbourne : 2,53,1

Mêmes proportions comparées.

Skekely (Hongrie) fait 2,51,7 et la championne du monde (Novak, Hongrie, 1950) 2,48,5.

Sur 40 hommes ayant concouru, 5 ont fait moins que Skekely et 8 moins que Novak, pendant que le champion Davies (Australie) faisait 2,34,4.

\* \* \*

Il apparaît à la lecture de ces chiffres, que, dans *aucune* des épreuves d'athlétisme ou de natation, les championnes d'Helsinki et même les championnes du monde n'auraient réussi à franchir les *éliminatoires masculines*, à l'unique exception peut-être des championnes mondiales de disque et de 400 mètres natation qui s'en seraient tirées péniblement.

Comme l'observe avec raison l'auteur d'un récent ouvrage sur le sport, M. Jean Paulhan, « un demi-siècle de sport féminin n'a jamais encore montré une seule femme capable de dépasser le niveau simplement moyen de l'athlète masculin ». A s'en tenir aux épreuves de vitesse, ajoute M. Paulhan « on trouverait aisément dans le monde 2000 athlètes masculins pour égaler les records mondiaux féminins ».

Dans ces conditions, demandons-nous sincèrement si, dans un programme de Jeux déjà surchargé et qu'on essaye d'alléger par tous les moyens, il y a lieu, en bonne logique, de maintenir ces épreuves féminines qui n'intéressent personne et qui n'offrent d'autre enseignement que celui de mesurer l'abîme qui sépare l'athlétisme comparé des deux sexes !

Est-il question pour autant d'abolir le sport féminin ? Nullement... Les fédérations restent entièrement libres d'organiser, tous les ans, leurs championnats féminins et de contribuer ainsi à développer le goût du sport chez les femmes. Notre seul but ici est, pour des raisons impérieuses de calendrier et d'horaire, de réserver le programme olympique uniquement aux épreuves masculines ou, pour mieux dire, à des épreuves mixtes : hommes et femmes.

On peut, en effet, autoriser pleinement les Comités Nationaux Olympiques à désigner une femme pour disputer les épreuves olympiques. Il se peut, malgré les chiffres que nous avons détaillés ci-dessus, qu'un jour ou l'autre une femme de qualité physique exceptionnelle soit en mesure de figurer dans un quart de finale ou une demi-finale masculine, ainsi qu'il en est déjà pour les compétitions équestres.

On peut même, dans ce cas, imaginer un *classement* séparé des femmes, en ce sens que celles des femmes qui auront concouru avec les hommes pourront, suivant leurs performances, se voir proclamer championnes féminines olympiques ou titulaires d'une médaille.

Mais au moins n'y aura-t-il pas eu besoin pour cela de s'imposer le spectacle fastidieux de cinquante ou soixante femmes se disputant entre elles des scores insignifiants !...

En nous reportant aux derniers Jeux d'Helsinki, ce système aurait permis à une Jackson ou à une Zatopeka de figurer honorablement dans les éliminatoires communes ou dans les concours mixtes et de se voir justifier de leur titre féminin, sans nécessité pour elles de se mesurer avec une majorité de femmes dont on se demande souvent pourquoi on s'est donné la peine de les déplacer.

---

---

## Rénovation des compétitions d'art

par le D<sup>r</sup> Ferenc Mezö,  
membre du Comité International Olympique  
pour la Hongrie

---

---

Chacun sait que les concours d'art des Jeux Olympiques modernes furent mis sur pied par la volonté du Baron de Coubertin lui-même. Le rénovateur voulait ainsi mettre l'accent sur l'union étroite des sports et des arts.

Certains érudits émettent des doutes sur l'existence de telles compétitions à Olympie. Dikaiarchos, philosophe et historien du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., écrit un ouvrage sur les concours d'art de l'antiquité et le troisième tome de ce travail fut consacré aux concours olympiques. Malheureusement, ce livre s'est perdu et nous n'en connaissons que le titre.

Il faut relever que Dikaiarchos lui-même prit part à ces concours en qualité d'orateur.

Le grand historien Herodotos participa aux Jeux Olympiques en l'an 444, où il donna lecture de quelques fragments de son ouvrage écrit à la gloire d'Athènes, victorieuse de l'armée des Perses à Marathon. Philostratos relate qu'Herodotos fut fêté davantage que les vainqueurs olympiques, et que chacun s'écriait en le reconnaissant : « Voici Herodotos, qui a si magnifiquement exalté nos victoires sur les Perses. » Ce succès d'Herodotos fut à l'origine de la coutume d'inviter à Olympie les plus grands philosophes, poètes.